



EDUCATION THERAPEUTIQUE: MUTUALISATION DES COMPETENCES PHARMACEUTIQUES ET DES OUTILS INTER ETABLISSEMENT

L Imperaire-Boronad (1), K Muller (2), S Lucas-Daver (1), C Cesari (2), C Boronad (3), S Pugliese (1), A Babe (2),
C Grangeon (1), R Collomp (1)

(1)Pharmacie, CHU L'Archet, Nice (2)Pharmacie, CHU Pasteur, Nice (3)Pharmacie, CH Cannes, Cannes



Depuis 2011, les pharmaciens de
2 établissements (1 CHU et 1 CH) correspondant à
3 PUI travaillent de manière collaborative
dans le domaine de l'éducation thérapeutique

Objectif général
de cette collaboration:

Mutualiser

Harmoniser

Améliorer

Les compétences
pharmaceutiques
dans ce domaine

Objectif

Développer et formaliser les activités
pharmaceutiques pouvant être
partagées entre les 2 établissements
dans une vision d'amélioration
continue des entretiens et de synergie
des pratiques



Résultats

En 2013
Plus de 200 entretiens
individuels
ou ateliers collectifs

Pour 4 programmes,
des participations croisées
inter établissements
ont eu lieu
afin d'harmoniser
les pratiques

Tableau de bord commun:

Le suivi d'activité a été
modifié afin d'obtenir
un tableau de bord
identique
entre les différents
établissements

Élaboration d'un scénario de simulation en santé

Afin de renforcer
les compétences
de chacun face
à des situations
identifiées
comme
difficiles



13 pharmaciens



→ formés à l'ETP :
10 niveaux 1 et 3 DU

→ impliqués dans
10 programmes labellisés
ARS
et 1 programme en cours
d'élaboration



Une dizaine d'outils ont été répertoriés:

questionnaire,
jeu de plateau,
quiz interactif
avec reconnaissance de
boîtes de médicaments,
vidéos...



L'objectif pour 2014
est de formaliser
un kit
regroupant les outils
avec leurs modalités
d'utilisation
afin que
chaque établissement
se les
approprient et
les utilisent

Méthode

Collaboration autour de 3 volets:

Pratiques Professionnelles
(entretiens)

Organisation
(suivi d'activité...)

Outils

Ces premières actions collaboratives positives vont se poursuivre selon 2 axes d'amélioration:

1/ Mieux promouvoir auprès des équipes médicales et paramédicales **la plus-value pharmaceutique** dans les programmes d'ETP,
ainsi qu'au plus près des patients (rétrocession, salle d'attente consultation)

2/ **Développer la polyvalence respective** au niveau des différents programmes d'ETP